

Le guide du voyageur

Abonnement Fréquence : voyagez souvent... et prenez un abonnement

Si vous effectuez au moins un aller-retour par semaine, l'Abonnement Fréquence est fait pour vous.

De quoi se compose l'Abonnement Fréquence ?

- Une carte nominative, avec photo d'identité, sans mention de destination ni de classe.
- Un coupon, valable pour une destination précise ou pour l'ensemble des lignes SNCF. Avec lui, vous pouvez obtenir des billets à **50%** de réduction sur le Tarif Normal.
- Un billet de train avec une réduction garantie de **50%**.

Quel est le délai d'utilisation de votre Abonnement Fréquence ?

- Pour la carte : 3 ans.
- Pour le coupon : 3 mois, 6 mois ou 12 mois.
- Pour le billet : son délai d'utilisation est le même que pour tous les billets de train.

Quels sont les trains concernés par l'Abonnement Fréquence ?

Tous les trains, sans exception. Votre coupon, lui, est valable sur une destination ou sur la France entière, sauf pour les trajets à l'intérieur de l'Ile-de-France.

Comment obtenir votre carte d'abonnement ?

Elle vous est remise immédiatement au guichet. Vous n'avez plus qu'à y apposer votre photo. Elle a la forme d'un billet SNCF.

Où trouver l'Abonnement Fréquence ?

Vous pouvez vous le procurer dans les gares, les boutiques SNCF, les agences de voyages agréées SNCF, en appelant le **3635** (0,34€ TTC/mn) ou sur **www.voyages-sncf.com**

Comment renouveler votre abonnement ?

- Pour la **carte** : le renouvellement est automatique lorsque la validité de votre coupon dépasse celle de votre carte.
- Pour le **coupon** : vous n'êtes pas obligé de renouveler votre coupon dans la continuité du précédent, sauf si vous désirez bénéficier du prix 6 mois "renouvelé".

Comment obtenir un duplicata ?

- Pour la **carte** : le duplicata est gratuit et il vous est délivré immédiatement.
- Pour le **coupon** : le duplicata est payant et il vous est délivré immédiatement.

Comment effectuer un changement de nom ou corriger une erreur d'orthographe ?

Il vous suffit de téléphoner au Service Abonnés, en indiquant votre numéro d'abonné. Appelez le **3635** (0,34€ TTC/mn), dites "abonné" ou tapez #99.

Comment effectuer un changement d'adresse ?

En écrivant à : **SNCF Service Abonnés** - TSA 11402 - 75603 PARIS Cedex 14

Quels sont les avantages de l'Abonnement Fréquence ?

- Des tarifs préférentiels sur les locations de voitures AVIS en gare.
- Une grande souplesse d'accès : vous pouvez prendre un autre TGV, un autre Téo ou un autre Corail que celui pour lequel vous aviez réservé sans rien perdre des atouts de votre Abonnement Fréquence, à condition que le train emprunté circule dans l'heure avant ou après l'heure initialement prévue.